

Direction régionale des Finances publiques de
Provence-Alpes-Côte d'Azur et du département
des Bouches-du-Rhône

Marseille, le 15/02/2024

o PÔLE GESTION PUBLIQUE
Division de l'évaluation domaniale et de la gestion
des patrimoines privés
Pôle Évaluation Domaniale
52, Rue Liandier
13008 MARSEILLE
drfip13.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice régionale des Finances
publiques de PACA et du département des
Bouches-du-Rhône

à

COMMUNE D AUBAGNE

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Delphine RIZZA
delphine.rizza@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 06.25.93.84.82
Réf. : 2024-13005-03362
DS n°15826085

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : Cession d'un délaissé de voirie (avenue des Templiers, 13400 Aubagne).

Par saisine du 17 janvier 2024, vous sollicitez un avis de valeur vénale en vue de la cession d'une partie de la parcelle CM 1412 (soit 45 m²), au profit d'une société qui occupe déjà l'emprise depuis plusieurs années.

L'emprise cédée présente une petite superficie et est en forme de bande.

Sur la base de ces éléments, **la valeur vénale de l'emprise cédée est estimée à 2 200 € HT.**

Une marge d'appréciation de 10 % est accordée portant la valeur minimale de vente sans justification particulière à 1 980 € HT.

La présente Lettre-avis est valable 12 mois.

Pour la Directrice Régionale des Finances publiques et par délégation,
l'Inspectrice des Finances Publiques

